



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 23  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2023

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Aurore MARTIN.

**Absents excusés :**

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY,  
Emilie BRICOUT, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Estelle MARCUARD, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,  
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES,  
Laëtitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h00

Secrétaire : Maël DIONG

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### DL.23.037 – Modification de l'annexe au contrat relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés produits pas les écoles publiques de la commune d'Ingré

**Arnaud JEAN expose :**

Conformément à l'article 7 alinéa 3 du contrat relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés produits par les écoles publiques de la commune d'Ingré établi entre la Métropole Orléans Val de Loire et la commune d'Ingré, il est proposé de notifier une modification de l'annexe concernant le nombre de bacs mis à disposition.

Le nouveau tableau sera établi comme suit :

écoles	bacs
Moulin maternelle – primaire et restauration scolaire	3 bacs de 770 litres
Emilie Carles maternelle sans la restauration	1 bac de 770 litres
Victor Hugo primaire	2 bacs de 770 litres

La fréquence et le nombre de collectes par an sont non modifiés.

Cette demande correspond à une demande de diminution globale de 2 bacs pour la collecte des déchets résiduels des écoles de la ville, qui répond aux efforts de tri dans les classes et à la restauration scolaire, et permet de diminuer pour la ville la charge financière de la redevance spéciale.

Après présentation en Commission Générale du 13 mars 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la modification de l'annexe concernant le nombre de bacs mis à disposition.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le

29 MARS 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

04 AVR. 2023

Notification le :

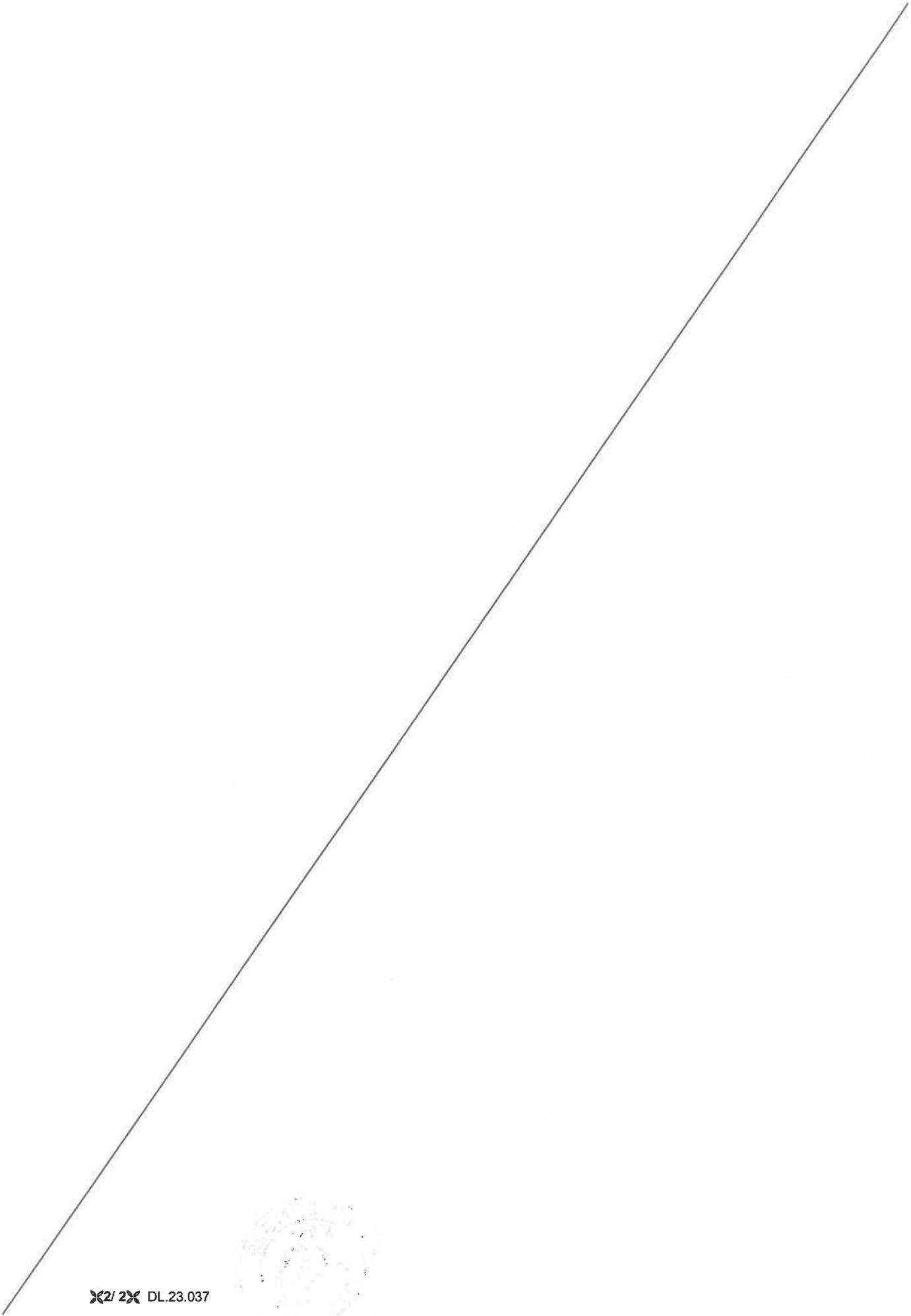
04 AVR. 2023

04 AVR. 2023

Le Maire

Christian DUMAS





## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DL\_23\_037**  
Objet : **Modification de l'annexe au contrat relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés produits pas les écoles publiques de la**

Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-03-29 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.4 - Autres types de contrats  
Identifiant unique : 045-214501694-20230329-DL\_23\_037-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20230329-DL_23_037-DE-1-1_0.xml	text/xml	984 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.037 -TE -Modification de l'annexe au contrat relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés produits par les écoles publiques.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230329-DL_23_037-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	296.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 15h35min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2023 à 15h40min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 15h43min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 15h43min27s	Reçu par le MI le 2023-04-04